

COMMUNIQUE DE PRESSE DE VIOHALCO SA**Bruxelles, le 2 mai 2023**

L'information contenue dans ce communiqué de presse constitue une information règlementée au sens de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Notification de transaction [article 19 du Règlement (UE) n ° 596/2014]

Viohalco SA (ci-après la « Société ») annonce qu'en vertu de l'article 19 du règlement (UE) n ° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014, M. Jean-Charles Faulx, membre du Conseil d'administration et du management exécutif de la Société, le 28 avril 2023, a notifié à la Société que, le 28 avril 2023, il a vendu 10.000 actions ordinaires de la Société pour une valeur totale de 48.600 euros.

À propos de Viohalco

Viohalco est la société holding basée en Belgique de sociétés leader dans la transformation des métaux en Europe. Elle est cotée sur Euronext Bruxelles (VIO) et à la Bourse d'Athènes (BIO). Les filiales de Viohalco sont spécialisées dans la fabrication de produits en aluminium, en cuivre, en câbles, en acier et en tubes d'acier, et sont engagées dans le développement durable de produits et de solutions de qualité, innovants et à valeur ajoutée pour une clientèle mondiale dynamique. Avec des sites de production en Grèce, en Bulgarie, en Roumanie, au Royaume-Uni et en Macédoine du Nord, et des participations dans des sociétés ayant des sites de production en Turquie, en Russie et aux Pays-Bas, les sociétés de Viohalco génèrent un chiffre d'affaires annuel consolidé de 7 milliards d'euros (2022). Le portefeuille de Viohalco comprend également un segment R&D&I et Technologie. De plus, Viohalco et ses sociétés possèdent également des actifs immobiliers, principalement en Grèce, qui créent de la valeur ajoutée grâce à leur développement commercial.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse www.viohalco.com.

*